BULLETIN OFFICIEL DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Direction générale de la gendarmerie nationale

Direction des soutiens et des finances

Arrêté du 16 avril 2019 portant dissolution de la brigade territoriale de Sumène et modification des brigades territoriales du Vigan, de Val-d'Aigoual et de Saint-Hippolyte-du-Fort (Gard)

NOR: INTJ1913025A

Le ministre de l'intérieur,

Vu le code de la défense;

Vu le code de procédure pénale, notamment ses articles 15-1 et R.15-22 à R.15-26;

Vu le code de la sécurité intérieure, notamment son article L. 421-2,

Arrête:

Article 1er

La brigade territoriale de Sumène est dissoute à compter du 1^{er} août 2019. Corrélativement, les circonscriptions des brigades territoriales du Vigan, de Val-d'Aigoual et de Saint-Hippolyte-du-Fort sont modifiées à la même date dans les conditions précisées en annexe.

Article 2

Les officiers, gradés et gendarmes des brigades territoriales du Vigan, de Val-d'Aigoual et de Saint-Hippolyte-du-Fort exercent les attributions attachées à leur qualité d'officier ou d'agent de police judiciaire dans les conditions fixées aux articles R. 13 à R. 15-2 et R. 15-24 (1°) du code de procédure pénale.

Article 3

Le directeur général de la gendarmerie nationale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur

Fait le 16 avril 2019.

Pour le ministre et par délégation : Le général, directeur des soutiens et des finances, L. TAVEL

BULLETIN OFFICIEL DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

ANNEXE

BRIGADE TERRITORIALE	CIRCONSCRIPTION ACTUELLE	CIRCONSCRIPTION NOUVELLE
Sumène	Roquedur Saint-Bresson Saint-Julien-de-la-Nef Saint-Laurent-le-Minier Saint-Martial Saint-Roman-de-Codières Sumène	
Le Vigan	Alzon Arphy Arre Arrigas Aulas Aumessas Avèze Bez-et-Esparon Blandas Bréau-Mars Campestre-et-Luc Le Vigan Mandagout Molières-Cavaillac Montdardier Pommiers Rogues Vissec	Alzon Arphy Arre Arrigas Aulas Aulas Avèze Bez-et-Esparon Blandas Bréau-Mars Campestre-et-Luc Le Vigan Mandagout Molières-Cavaillac Montdardier Pommiers Rogues Roquedur Saint-Bresson Saint-Julien-de-la-Nef Saint-Laurent-le-Minier Sumène Vissec
Val-d'Aigoual	Saint-André-de-Majencoules Val-d'Aigoual	Saint-André-de-Majencoules Saint-Martial Val-d'Aigoual
Saint-Hippolyte-du-Fort	Conqueyrac Cros La-Cadière-et-Cambo Pompignan Saint-Hippolyte-du-Fort	Conqueyrac Cros La-Cadière-et-Cambo Pompignan Saint-Hippolyte-du-Fort Saint-Roman-de-Codières